Ouverture de concours pour le recrutement d'éducateurs de la PJJ **[1]**

Arrêté du 21 novembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture du concours externe sur titres pour le recrutement d'éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse
Journal officiel lois et décrets - N° 0275 du 28 novembre 2018
Les registres d'inscription seront ouverts du 18 décembre 2018 au 18 février 2019.
Consulter l'arrêté (Légifrance) [2]

Arrêté du 21 novembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'un concours pour le recrutement d'éducateurs prévu au IV de l'article 3 du décret n° 92-344 du 27 mars 1992 modifié portant statut particulier du corps des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse
Journal officiel lois et décrets - N° 0276 du 29 novembre 2018
Les registres d'inscription seront ouverts du 14 janvier au 15 février 2019.
Consulter l'arrêté (Légifrance) [3]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/ouverture-de-concours-pour-le-recrutement-d%C3%A9ducateurs-de-la-pjj
[2] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037651182&dateTexte=&categorieLien=id
[3] https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037657989&dateTexte=&categorieLien=id